

# Au DOMAINE de la CANARDIERE

## Règlement CARPODROME

*Bienvenue au Domaine de La Canardière, 20 hectares destinés au plaisir de la pêche.*

*Le carpodrome : un étang de 3000 m<sup>2</sup> niché au cœur d'une végétation typique de la haute Somme et longé par la vieille Somme.*

*Afin de profiter au maximum de votre session et pour passer un superbe moment de détente dans ce cadre préservé, nous vous invitons à respecter les consignes suivantes :*

- \* Canne au coup uniquement
- \* Pêche « no kill »
- \* 1 canne par pêcheur
- \* Hameçons sans arillons, taille maxi : 10
- \* Bannières autorisées, 1m maxi
- \* Appâts autorisés : bouillettes, chènevis, maïs, pellets, pâtes.
- \* Tapis de réception obligatoire
- \* Remise à l'eau immédiate du poisson.

### **Les interdits :**

- La pêche à l'Anglaise, en batterie et Feeder
- Les sacs de repos ou de conservation
- Le bateau amorceur
- Les bourriches
- Les tresses
- La graine crue, la terre, l'arachide, les colorants liquides, le frolic.

oooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooo

- Pas de stationnement sur les berges.
- Les accompagnants ne prennent part en aucun cas à l'activité de pêche, il leur est toléré l'aide à l'épilage des poissons. Toute personne transgressant cette règle devra s'acquitter du tarif pêcheur.
- Les enfants doivent être sous l'étroite surveillance de l'adulte qui les accompagne.
- Les chiens sont tolérés, doivent être tenus en laisse et leurs excréments ramassés.
- Pas de mégots au sol ni dans l'eau.
- Les postes doivent impérativement rester propres de tous détritrus à votre départ (notamment ne pas laisser de capsules de cannette, verre, plastique ou fil de pêche).
- Vous pouvez déposer vos poubelles triées dans des sacs noirs à l'entrée du camping et mettre le verre dans le container à la sortie du camping (sur le port).
- Les feux au sol et baignade sont interdits. Les barbecues hors sol sont autorisés.
- Il est interdit de couper, casser ou saccager les branches des arbres, buissons ou arbustes.
- La direction décline toute responsabilité en cas de vol ou détérioration du matériel.
- Toute personne pénétrant sur le domaine doit avoir souscrit une assurance responsabilité civile.
- Le silence est la règle d'or du domaine et doit être respecté.

## Les horaires et Tarif

**La journée de 8 heures à 18 heures : 30 €**

**La 1/2 journée de 8 h à 13 h ou 13 h à 18 h : 16 €**

**Se présenter à l'accueil du camping pour les formalités  
d'inscription et paiement**

**Le matin de 8 heures à 9 heures**

**L'après – midi de 13 heures à 14 heures**

**En dehors de ces horaires, plus d'accès possible au carpodrome.  
Merci de votre compréhension.**

La direction :



Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'accès au carpodrome.

Nom : .....

Prénom : .....

Le ... / ... / 20.....

Signature :

Par mesure de sécurité : En cas d'orage ou de vent violent, la direction se réserve le droit de demander aux pêcheurs de poser leur canne et (ou) de remballer leur matériel.

**Le non-respect du règlement entraînera une exclusion immédiate.**

**Toute réservation annulée ou un départ avant la fin du séjour n'occasionne aucun remboursement.**